

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

## CATALYSOL

F. Facilement inflammable	<input type="checkbox"/>	Xn. Nocif	<input checked="" type="checkbox"/>	C. Corrosif	<input type="checkbox"/>
I. Inflammable	<input type="checkbox"/>	E. Explosif	<input type="checkbox"/>	T. Toxique	<input type="checkbox"/>
Xi. Irritant	<input type="checkbox"/>	O. Comburant	<input type="checkbox"/>	N. Dangereux pour l'environnement	<input type="checkbox"/>

### 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation:

Nom: Erreur ! Source du renvoi introuvable.

#### 1.2 Utilisation de la substance/ préparation :

Utilisation : Epuration du gaz acétylène. (Pour plus de détail se reporter à la notice technique)

#### 1.3 Identification de la société/entreprise:

Raison Sociale: Société des Produits Chimiques Harbonnières

Etablissement Bernardy

Adresse: 12, Route de Tours.18100.THENIOUX.FRANCE.

Téléphone: (33) (0)2 48 53 03 33. Fax:(33) (0)2 48 52 04 61.

#### 1.4 N° de téléphone d'urgence:

Société/Organisme: ORFILA : (33) (0)1.45.42.59.59.

### 2 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS:

Contient : Silice amorphe = Kieselguhr naturel: 45 - 50 %

N° CAS : 61790-53-2 non dangereux

#### Substances Dangereuses représentatives (>1%):

de silice cristalline = Quartz : 2,5 % max.

Symboles : Xn

R : 40/20

S : 22

N° CAS : 14808-60-7

EINECS : 238-878-4

Impuretés (présentant un danger) : Traces de métaux lourds : 50 ppm environ (Hg - As)

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Livré humide.

Si le produit est séché, risque d'effets irréversibles en cas d'inhalation prolongée et répétée à de fortes concentrations de poussières alvéolaires (silicose et cancer).

Irritation provisoire possible des yeux et des voies respiratoires.

## **4 - PREMIERS SECOURS.**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### **4.1 En cas d'exposition par inhalation**

En cas d'inhalation transporter le patient à l'air libre et consulter un médecin.

Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.

Ne rien faire absorber par la bouche.

### **4.2 En cas de projections ou de contact avec la peau.**

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

### **4.3 En cas de contact avec les yeux**

Lavage à l'eau et consulter un ophtalmologiste si nécessaire.

### **4.3 En cas d'ingestion.**

En cas d'ingestion, consulter un médecin en lui montrant l'étiquette pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est.

## **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**

### **5.1 Moyens d'extinction approprié :**

CO<sub>2</sub>, mousse, poudre ou eau .

### **5.2 Moyens d'extinction inapproprié :**

### **5.3 Risques particuliers :**

### **5.4 Mesures de protection en cas d'intervention :**

La toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits n'étant pas connue, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

## **6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

### **6.1 Précautions individuelles:**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7, 8 et 13.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Ramasser le produit répandu, le mettre en sacs plastique ou en fûts.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### **6.3 Méthodes de nettoyage:**

Ramasser le produit par balayage dans un récipient hermétique et évacuer vers une décharge appropriée.  
Nettoyer avec de l'eau et éliminer les eaux de lavage suivant les réglementations..

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

### **7.1 Manipulation:**

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Capter les poussières si nécessaire.

Ne pas fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du produit avec la peau et les yeux.

Equipements et procédures interdits.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

### **7.2 Stockage:**

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Matériaux recommandés : le polyéthylène

Matériaux à éviter :

### **7.3 Utilisations particulières :**

néant : produit industriel.

## **8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1 Valeurs limites d'exposition.**

France : VME 0,10mg/m<sup>3</sup> pour Quartz

### **8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle.**

Aération des locaux.

Installer des dispositifs pour respecter les valeurs limites d'exposition.

#### **8.2.1.1 Protection respiratoire:**

Masque anti-poussières. CE (P3) limite d'utilisation selon la norme EN 143

#### **8.2.1.2 Protection des mains.**

Gants plastique : CE : EN374-3

#### **8.2.1.3 Protection des yeux.**

Lunettes de protection.

#### **8.2.1.4 Protection de la peau:**

Vêtement de travail.

## 8.2.2 Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :

Respecter les réglementations locales et nationales sur les rejets aqueux (voir section 15)

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES

### 9.1 Informations générales

Aspect : poudre  
Etat physique : solide  
Couleur : brun à marron  
Odeur : néant

### 9.2 Information importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

PH d'une suspension à 5 % ..... : <3  
Point d'ébullition : ..... : pas de données  
Point éclair ..... : non concerné  
Caractéristiques d'explosibilité..... : non concerné  
Pression de vapeur ..... : non concerné  
Densité relative ..... :  
Densité apparente..... : 0,4-0,6  
Solubilité dans l'eau ..... :50% de la préparation est soluble  
Coefficient de partage n-octanol/eau ..... : pas de données

### 9.3 Autres caractéristiques physico-chimiques.

Point de fusion ..... : pas de données  
Température d'auto inflammation ..... : ininflammable  
Température de décomposition..... : perd de l'eau à partir de 100°C environ

## 10 - STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous le §7.

### 10.1 Conditions à éviter

### 10.2 Matières à éviter :

L'acide fluorhydrique.

### 10.3 Produits de décomposition dangereux

non connus

### 10.3 Autres informations

Néant

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Inhalation : irritation transitoire possible des voies respiratoire due à la silice.  
Contact avec les yeux : irritation transitoire possible due aux poussières de silice.

Toxicité chronique ou à long terme :

Inhalation : nocif, possibilité d'effets irréversibles à long terme ou en cas d'expositions répétées.

Ce produit contient de la silice cristalline(Quartz), considérée comme nocive par inhalation et est classé comme probablement cancérigène pour les humains (2A) par le CIRC.

## 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

### 12.1 Ecotoxicité

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

### 12.2 Mobilité

Pas de données disponibles

### 12.3 Persistance/dégradabilité

Pas de données disponibles

### 12.4 Bio accumulation

Pas de données disponibles

### 12.5 Effets nocifs divers

Néant

## 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas déverser dans les égouts, dans les cours d'eau, ni dans le milieu naturel.  
Traiter en conformité avec les réglementations locales (arrêtés préfectoraux) et nationales.  
Destruction dans un centre agréé.

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Non soumis aux réglementations.

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 67/548CE et de ses adaptations.

### Classement de la Préparation :

Nocif

### Contient du:

Silice cristalline (Quartz)

### Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R40/20 : Effet cancérogène suspecté par inhalation - preuves insuffisantes

S22 : Ne pas respirer les poussières.

## **16 - AUTRES INFORMATIONS.**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Sources d'information : FDS de la silice utilisée.